

L'œuvre de Jean-Marie Leclair (1697-1764) incarne par excellence les deux tendances de la musique en France au XVIII^e siècle. La tradition lulliste se heurte dès les premières années du siècle aux nombreuses influences italiennes qui inondent alors l'Europe, notamment par la publication des sonates pour violon et basse continue d'Arcangelo Corelli en 1700. Bien que ces nouvelles formes ne soient pas du goût de tous, les compositeurs adoptent rapidement sonates et concertos, qui sont bientôt applaudis à Paris, au Concert-Spirituel. La musique soliste virtuose, emmenée par le nouvel éclat du violon qui s'impose face à la viole de gambe, séduit le public dont l'exigence sera un moteur important pour l'évolution de la musique instrumentale. Leclair, revenu en 1723 de son premier voyage en Italie, donne en 1728 ses premières œuvres au Concert-Spirituel, où il rencontre un vif succès.

Mais si le violoniste lyonnais se distingue particulièrement par ses sonates et concertos il n'en délaisse pas pour autant le style français : maître à danser et chorégraphe dans sa jeunesse, ses *Récréations d'une exécution facile* (op. VI et VIII, 1729) témoignent de cet héritage. Ces deux suites s'inscrivent dans la tradition de la danse de Cour portée par Louis XIV et Jean-Baptiste Lully. Les Menuets, Forlanes et Sarabandes étaient déjà dansées au siècle précédent et l'Ouverture, ainsi que la Chaconne qui referme chaque suite, sont emblématiques des opéras de Lully. Ces suites sont destinées à être jouées dans le cadre familial, ce qui explique le titre et la destination instrumentale de la *Deuxième Recréation [...] pour deux flûtes¹ ou pour deux violons*. La tradition des œuvres « pour dessus et basse » laisse en effet la liberté de choisir l'instrumentation selon les musiciens présents ; aussi le dessus sera-t-il tenu également par une flûte, un hautbois, un violon ou un dessus de viole.

À l'inverse, le *concerto pour violon* en mi mineur (op. X, c. 1744) exploite toutes les techniques propres au violon ; plus tardif que les suites de danses, il témoigne de la virtuosité de Leclair admirée par ses contemporains : « ... conservant dans ses Sonates le caractère national, à travers tous les traits dont il sçait embellir ce genre de Musique, ou y découvre également la supériorité de son talent, dans l'art de composer, ou d'exécuter : double corde, choix des motifs, contrastes, variété des idées, l'art du dessus & de la Basse ; tout y annonce le Corelly de la France » (Charles Collé, *Journal historique*, 1807²). Leclair avait rencontré Pietro Locatelli (1695-1764) à plusieurs reprises, notamment lors de son séjour aux Pays-Bas, au début des années 1740. C'est à son retour qu'il publie son *opus X*. On peut donc voir dans cette large utilisation des possibilités de l'instrument une influence de son illustre collègue italien.

Cité depuis ses débuts comme l'un des plus grands musiciens du siècle, Leclair laissera une empreinte décisive dans l'école française de violon.

*Si la France a cent fois retenti des cantates,
Quel bruit n'excita point la fureur des sonates ?
Essais impétueux des artistes naissans,
On en vit à foison éclore tous les ans ;
Mais peu d'auteurs sortant du style plagiaire
De ce genre nouveau prirent le caractère.
Le Clair est le premier qui sans imiter rien,
Créa du beau, du neuf, qu'il peut dire le sien.*

Dons des enfans de Laloue, La Musique, Chant IV, Serré de Rieux, 1734

Les musiciens :

Patrick Beaugiraud enseigne le hautbois baroque au CNSMDL. Il pratique les répertoires baroques et classiques sur instruments de facture ancienne et collabore entre autres avec le Ricercar Consort, le Café Zimmermann et La Grande Écurie.

Odile Edouard enseigne le violon baroque au CNSMDL. Elle se produit régulièrement en duo avec Freddy Eichelberger et Philippe Despont. En ensemble, elle joue notamment avec Les Witches, Sine Titulo ou le Concerto Soave.

Claire Giardelli enseigne le violoncelle baroque au CNSMDL. Outre sa pratique d'ensemble au sein de nombreux orchestres baroques, elle a travaillé régulièrement avec des chanteurs comme Agnès Mellon, Henri Ledroit et James Bowman.

Laurent Le Chenadec enseigne le basson au CRR de Toulouse et le basson baroque au CNSMDL. Membre des Sacqueboutiers de Toulouse, il s'est produit également à la douciane avec Hespérion XX et au basson baroque avec Le Concert Spirituel, Les Talens Lyriques ou La Petite Bande. Au basson moderne, il a joué avec l'Ensemble Inter-Contemporain.

Yves Rechsteiner enseigne la basse continue au CNSMDL. Passionné de claviers anciens, il aime circuler des cordes aux tuyaux et d'un style de musique à l'autre. Fondateur de l'ensemble Alparock, il est actuellement directeur artistique du Festival Toulouse-les-Orgues.

Marie Rouquié a étudié le violon baroque avec Odile Edouard à Lyon puis avec Enrico Gatti à La Haye. Elle se produit régulièrement en soliste dans différents festivals et joue en musique de chambre avec des ensembles tels que le Concerto Soave, le Concert Spirituel ou l'ensemble Pygmalion.

Adrien Louis, étudiant du département de Culture Musicale du CNSMDL

¹ « sic »

² Charles Collé (1709-1783) *Journal et Mémoires sur les hommes de lettres, les ouvrages dramatiques et les événements les plus mémorables du règne de Louis XV (1748-1772)* vol. I, pp. 307-08, Paris 1807